



HAL
open science

Réciprocité

Laurent Gardin

► **To cite this version:**

| Laurent Gardin. Réciprocité. Dictionnaire de l'autre économie, 2006, pp. 514-522. hal-04558175

HAL Id: hal-04558175

<https://uphf.hal.science/hal-04558175v1>

Submitted on 13 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Réciprocité

Par Laurent Gardin

La compréhension de l'activité humaine est appréhendée majoritairement par les économistes à partir du prisme du marché et de la maximisation des intérêts individuels de l'*homo oeconomicus*. Ce paradigme dominant néglige d'autres principes économiques comme la réciprocité, la redistribution et l'administration domestique.

Polanyi expose le principe de réciprocité notamment à partir des travaux des anthropologues Malinowski et Thurnwald sur les Trobriandais de Mélanésie occidentale. Cette économie est basée sur un principe de don et contre-don permanent sans qu'il soit possible de dresser un bilan et de chiffrer ces faits. "La réciprocité exige une réponse adéquate, non une égalité mathématique." Une liste des différentes catégories de don et contre-don qui allaient du don libre au troc commercial est dressée (Polanyi, 1975, p. 100). Cette énumération des différentes formes d'échange aux Trobriandais conduit à contester le caractère naturel, chez l'homme, de la "propension à échanger bien contre bien, bien contre service, chose contre autre chose" (Polanyi, 1983, pp. 71-72) mis en avant par Smith. Le commerce pur et simple ne représente qu'une des formes d'échange chez les indigènes et la majorité des échanges se réalisent dans des formes réciprocales, le "don pur" étant lui aussi extrêmement rare.

La redistribution passe par la remise d'une partie considérable des produits et de la chasse au chef de l'île, par l'intermédiaire des chefs de village. Ce système d'emménagement donne ensuite lieu à des fêtes, cérémonies, festins où les produits sont redistribués. Cette redistribution assure une division du travail où la diversité des biens centralisés puis redistribués permet de faire circuler la production. Elle est dominante dans les économies de grandes échelles (royaume d'Hammourabi, Babylonie, Nouvel Empire d'Egypte) qui prenaient des formes de "despotismes centralisés de type bureaucratique" (Polanyi, 1983, p. 81). Plus tard, la féodalité présente un de ces régimes basés aussi sur la redistribution.

Un troisième principe, celui de l'administration domestique, consiste à produire pour son propre usage. Polanyi le présente à partir de la différence faite par Aristote entre l'*oeconomia*, la production pour l'usage et la *chrématistique*, la production pour l'acquisition d'argent. L'administration domestique se fonde sur l'unité autarcique avec des noyaux institutionnels différents : le sexe pour la famille, le lieu pour le village, le pouvoir politique pour le village avec des modalités d'organisation démocratiques ou despotiques. L'administration domestique n'est pas, historiquement, le premier système économique, contrairement à ce que peut laisser croire la tradition économique orthodoxe, "le sauvage individualiste cueillant et chassant pour son propre compte ou celui de sa famille n'a jamais existé" (*ibid.*, p. 83).

Le quatrième principe est le marché. Si Polanyi ne nie pas l'existence de marchés avant le dix-neuvième siècle, il estime que "en gros, tous les systèmes économiques connus jusqu'à la fin de la féodalité en Europe occidentale étaient organisés selon les principes soit de la réciprocité ou

de la redistribution, soit de l'administration domestique, soit d'une combinaison des trois " (*ibid.*, p. 83). L'émergence d'un marché dominant et autorégulateur au dix-neuvième siècle provient de la transformation en marchandise de trois éléments essentiels : le travail, la terre, la monnaie. Cette approche plurielle de l'économie relativise donc la place du marché dans l'histoire et dans nos sociétés.

Même les auteurs critiques de Polanyi (Latouche, 2001), reconnaissent le caractère heuristique de la grille dégagée à partir de la pluralité des principes économiques. Toutefois, une certaine polysémie des concepts apparaît. Deux points méritent notamment d'être éclairés : le premier porte sur la différenciation entre la réciprocité et la redistribution et le second provient des possibles confusions entre le marché et la réciprocité. Il apparaît que les difficultés de caractérisation de ces trois principes proviennent de l'attention plus ou moins portée aux acteurs et institutions de l'échange, aux motivations de ces acteurs et enfin aux " choses " échangées.

Le principe de réciprocité est basé sur le fait élémentaire qu'est le don. Mais il apparaît que le concept de don s'applique aussi, pour certains auteurs, à la sphère de la redistribution et aux institutions publiques. Perroux (1960, p. 119) indique ainsi que " l'assistance publique et les organes de l'économie appelée autrefois " caritative " sont des institutions caractéristiques des " dons ". Certes, il nuance au préalable, en avançant qu'il " est impossible en fait, dans la pratique, de coupler une institution déterminée avec une série déterminée de motivations " (*ibid.*, p. 112) mais, en faisant de l'assistance publique une " institution typique " des motivations liées aux " dons ", il renforce encore plus la proximité de la sphère de la redistribution avec le don.

On retrouve cette convergence dans *l'Essai sur le don*. Mauss (1923) ne fait pas la distinction entre les concepts de réciprocité et de redistribution dans les sociétés archaïques et se réfère uniquement au don. C'est pourquoi, dans son chapitre conclusif sur nos propres sociétés, il utilise aussi le don pour identifier des institutions qui relèvent plutôt de la redistribution. Dans sa conclusion de morale, il repère des retours en arrière d'une partie du droit et de certains usages (pp. 260 et suiv.) qui font que " heureusement tout n'est pas classé exclusivement en termes d'achat et de vente " (p. 258). Ainsi, la législation sur l'assurance sociale fait que les patrons et l'Etat ne sont pas quittes du labeur délivré par le travailleur à partir du paiement du salaire mais ils lui doivent, avec son propre concours, une protection contre le chômage, la maladie, la vieillesse, la mort. De nouveau, en parlant de législation, c'est bien la redistribution qui est visée.

Il nous semble qu'en fait Mauss, dans *l'Essai sur le don*, insiste sur la différence entre le don et l'intérêt au détriment de celle entre le don et la redistribution, ou plus précisément entre le don et la contrainte. Il ne fait pas, tout au long de son exposé sur le don dans les sociétés archaïques, la même distinction que réalisera ensuite Polanyi entre la réciprocité basée sur le don et le contre-don entre groupes symétriques, et la redistribution où les biens sont centralisés par une autorité pour être redistribués. Bien sûr, sa restitution des travaux des anthropologues décrit ce dernier système, mais c'est à partir du concept de don qu'est interprété ce type d'échange. Quand Polanyi présente le potlatch des Kwakiutls, il le range dans les mécanismes de redistribution (1983, p. 81) alors que Mauss, qui le décrit de la même manière (1950, pp. 151-153), le présente comme un don agonistique. Le don n'est pas réductible, comme le souligne Chanial (2001), à des relations entre égaux et peut aussi être un type de relation dans une société hiérarchisée. C'est le cas des groupes d'appartenance héritée où le don peut émaner du chef.

Si le don peut être réalisé par une autorité centrale, il ne peut pas être le “ roc ” permettant d’expliquer, seul, les institutions économiques relevant de la “ réciprocité ” polanyienne. Chez Polanyi, les critères distinctifs des relations entre acteurs, qui apparaissent déterminants pour différencier réciprocité et redistribution, semblent relever plus du caractère hiérarchique ou égalitaire des institutions et plus précisément du passage ou non par une autorité centrale. “ La conduite de réciprocité entre individus n’intègre l’économie que s’il existe des structures symétriquement ordonnées, tel un système symétrique de groupes de parenté. Mais un simple comportement de réciprocité ne saurait donner naissance à un système de parenté ” (Polanyi, 1975, p. 244). C’est dans le cadre de groupements tels que “ la parenté, le voisinage ou le totem ”, mais aussi dans les associations volontaires ou semi-volontaires, que se manifestent et se créent des situations où “ se forment des groupements symétriques dont les membres pratiquent une certaine forme de mutualisme ” (*ibid.*, p. 247). Polanyi met l’accent sur les institutions, parmi lesquelles l’on doit distinguer les groupes d’appartenance héritée des groupes choisis et volontaires, alors que Mauss s’intéresse plus aux motivations.

En s’intéressant plus à la circulation objective des biens plutôt qu’aux raisons de cette circulation, selon Godbout (2000), l’anthropologie fait le postulat de la réciprocité et non celui du don. Or l’analyse du don des étrangers et du don dans les réseaux familiaux montre que ce retour n’est pas déterminant. Entre une conception large du don (Mauss, Perroux) et une conception plus restrictive (Godbout), force est de constater que le don a des difficultés à expliquer, seul, le comportement économique de réciprocité. Weber (2000, p. 97) critique l’utilisation du don comme un paradigme unifié et distingue différentes formes de dons correspondant aux différentes lectures françaises classiques de l’essai de Mauss : “ Lefort (1951) sur les aspects agonistiques du potlatch ; Levi-Strauss (1950) sur la réciprocité, ce qui fait de l’échange rituel un analogue, sans monnaie ni finalité autre que symbolique, de l’échange économique ; Bourdieu, sur la durée qui sépare le don du contre-don et qui fait du don initial l’acte fondateur d’une dette morale, au principe de la domination personnelle. ” L’utopie de Mauss, au contraire de ces différents dons, vise “ à construire un don égalitaire ” évitant “ l’aumône (don hiérarchique) et la guerre (don agonistique entre rivaux, ou potlatch, destiné à établir une hiérarchie) ” (Weber, 2000, p. 95). Cette définition du don égalitaire rejoint alors celle de la réciprocité polanyienne entre acteurs symétriques égaux.

L’autre difficulté à appréhender la réciprocité provient de sa confusion possible avec le marché. Pour Godbout, la réciprocité implique trop la question de l’équivalence et par conséquent “ conduit inévitablement à retomber dans le paradigme dominant ” (Godbout, *op. cit.*, p. 172), celui de l’échange marchand. Ainsi, les économistes ont tendance à analyser les systèmes archaïques à travers le prisme du marché et à les appréhender uniquement comme des formes primitives du marché. A travers ce type d’appréhension de la réciprocité et du don, on relève une confusion entre la circulation des biens et le sens, ou les raisons, de cette circulation (*ibid.*, pp. 173-174). Cette confusion conduit à aborder les motivations qui sous-tendent le don. Caillé (2000) a montré combien il était difficile d’enlever tout caractère intéressé au don ; il faut relativiser l’idée d’un don pur sans possibilité de retour. Le don, pour lui, relève d’un triple mouvement : donner, recevoir, rendre, qui nous ramène à notre définition de la réciprocité. Une telle dynamique ressemble au marché, mais entre chacune de ces étapes, l’acteur est libre : libre de donner, libre de recevoir, libre de rendre. Cette liberté n’exclut pas de se sentir obligé, mais, marque une différence avec l’échange marchand qui organise par le contrat le va-et-vient des choses échangées. Le don modeste mis en avant par Caillé est à la fois désintéressé et intéressé,

obligatoire et libre.

Les variations touchant à la réciprocité et à ses relations avec la réciprocité, la redistribution et le marché proviennent donc des angles d'approche différents qui mettent l'accent, soit sur la nature des choses échangées, soit sur les institutions et acteurs de ces échanges, soit sur les motivations de ces échanges. Chez Polanyi, trois types d'échange sont à distinguer : le simple mouvement spatial d'un " changement de lieu " en passant d'une main à une autre (échange opérationnel) ; les mouvements d'appropriation de l'échange, soit à un taux variable (échange décisionnel), soit à un taux fixe (échange intégratif). L'échange [marchand] n'apparaît comme une forme d'intégration que lorsqu'il se situe dans un cadre d'appropriation à taux négocié (1975, p. 248). Quand l'échange est à taux fixe, l'économie est intégrée par les facteurs qui déterminent ce taux et non par le mécanisme du marché. Ces facteurs peuvent être la réciprocité ou la redistribution. La création de prix variables est l'élément qui permet de distinguer le marché des autres registres économiques. Si l'on admet, comme Polanyi, que la réciprocité " peut utiliser la redistribution ainsi que l'échange comme des méthodes subordonnées ", la distinction entre marché et réciprocité devient plus difficile. Ainsi, alors que le don ne peut se réaliser par des échanges d'équivalence, Polanyi repère que " la réciprocité s'obtient parfois par l'échange selon des équivalences fixées afin d'avantager le partenaire qui vient à manquer d'une certaine espèce de produits indispensables ". Alors, " les équivalences déterminent la quantité qui est " appropriée " par rapport à la partie qui occupe une place symétrique " (1975, p. 259).

Au final, c'est à partir de la grille construite par Polanyi dans *Les systèmes économiques* (1975) où il retient principalement trois modèles économiques, que l'on peut distinguer la réciprocité des autres registres économiques : " la réciprocité sous-entend des mouvements de corrélation entre groupes symétriquement ordonnés. La redistribution désigne des mouvements d'appropriation en direction d'un centre puis de celui-ci vers l'extérieur. L'échange se réfère à des mouvements de va-et-vient comme les changements de " mains " dans un système marchand " (Polanyi, 1975, p. 245).

La reconnaissance de la réciprocité apparaît comme un enjeu crucial. Smith avance que l'homme a une propension à troquer et à échanger. Certes, si le marché est ancien et universel, on doit lui reconnaître ce caractère naturel mais s'il est d'origine plus récente, on peut dire qu'il a du mal à maintenir sa légitimité de sa position dominante parce qu'il est " porteur d'une logique profondément inhumaine et anti-sociale " (Caillé, 1998, p. 131). Au-delà de la recherche du " principe originel ", le recours à la réciprocité doit permettre, dans la modernité, de montrer comment l'activité humaine n'est pas réductible au marché et à la recherche individuelle du profit, et qualifier des pratiques dont l'appréhension à partir des registres économiques du marché ou de la redistribution n'apparaît pas satisfaisante. C'est sur cette hypothèse que se forge le concept d'économie solidaire en donnant une place centrale à la réciprocité (Eme, 1991 ; Laville, 1994).

Bibliographie

Caillé A., 2000, *Anthropologie du don*, Desclée de Brouwer, Paris.

Chanial P., 2001, *Justice, don et association*, La Découverte, Paris.

Eme B., 1991, " Les services de proximité ", in *Informations sociales*, CNAF, Paris, pp. 34-42.

Godbout J., 2000, *Le don, la dette et l'identité*, La Découverte, Paris.

Latouche S., 2001, *La déraison de la raison économique*, Albin Michel, Paris.

Laville J.L. (dir.), 1994, *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris, réédition 2000.

Lefort C., 1951, “ L'échange et la dette des hommes ”, in *Les temps Modernes*, n° 64, Paris, pp. 1400-1417.

Mauss M., 1923, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Année sociologique, Paris.

Lévi-Strauss C., 1950, *L'introduction à l'œuvre de Marcel Mauss*, in *Sociologie et anthropologie*, Presses universitaires de France, Paris, 1999.

Perroux F., 1960, *Economie et société, contrainte-échange-don*, Presses Universitaires de France, Paris.

Polanyi K., 1983, *La Grande Transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris : Gallimard, (traduction française d'après la version originale en anglais Polanyi K., 1944, *The Great Transformation. The political and economic origins of our time*, Farrar & Rinebart, New York).

Polanyi K., Arensberg C. (dir.), 1975, *Les systèmes économiques dans la théorie et dans l'histoire*, Paris : Librairie Larousse (1^{ère} édition anglaise, *Trade and market in the Early empires. Economies in History and theory*, The Free Press, New York, 1957).

Weber F., 2000, “ Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles ”, *Genèses*, n° 41, décembre, pp. 85 -107.

Corrélat : Don - Economie solidaire - État social